

RAPPORT D'ACTIVITE 2020/2021



Fédération Départementale **des CHASSEURS**
de la Haute-Marne

LA GESTION DES ESPECES

A. Evolution des populations de Grand Gibier

Tableau de prélèvements 2020/2021 (mi-avril) HORS PARC

ESPECES	ATTRIBUTIONS	REALISATIONS
Cerf CEM 2	62	50
Cerf CEM 1	227	164
Cerf CEM	86	73
Cerf CEI	10	5
Biche	696	440
Faon	424	316
Chevreuil	15 545	12 725
SAI	18 546	14 344

1 048 grands cervidés réalisés pour 1 505 attribués (environ 70 %), ce pourcentage est en légère hausse par rapport à l'an dernier (en 19/20 : 1 021 grands cervidés réalisés pour 1 544 attribués (environ 66 %)).

Concernant les chevreuils, 12 725 sont réalisés sur 15 545 attribués (82 %) (en 19/20 : 11 888 chevreuils réalisés sur 15 727 attribués soit environ 76%).

14 344 sangliers réalisés sur 18 546 attribués (soit 77 % de réalisation) (en 19/20 15 330 réalisés sur 20 172 attribués soit 76 %)

B. Suivis et Comptages grand gibier

Comptages

On ne dénombre pas moins de 68 comptages dont 18 pour le cerf sur 10 zones, 3 pour le sanglier sur 3 zones et 3 pour le chevreuil sur 3 communes.

Continuité des suivis d'Indicateurs de Changement Ecologique

Depuis 2016, un mode de suivi, reconnu scientifiquement, des populations de cervidés a été mis en place sur la zone d'Auberive. Ce sont les ICE, 3 familles d'Indicateurs prenant en compte l'abondance des populations, la condition des individus et la pression sur la flore.

- Les Indicateurs d'Abondance (comptage) : Indice Nocturne pour le cerf et Indice Kilométrique Voiture pour le chevreuil.
- Les Indicateurs de Performance (santé des individus) : Longueur de patte arrière des chevillards et faons.
- Les indicateurs de pression sur la flore (consommation des cervidés) : Indice d'Abrouissement et Indice de Consommation.

L'analyse et le croisement de ces indices permettront de dégager une tendance des populations en relation avec leur milieu afin d'adapter les attributions.

Le GIC d'Auberive s'est ainsi lancé dans cette voie avec de nombreux partenaires en appliquant les différents protocoles.

Pour l'Indice Nocturne :

- plus de 250 bénévoles
- près de 1 000 heures de bénévolat
- et environ 2 100 km parcourus

Depuis 2018, le massif d'Arc en Barrois-Châteauvillain emboîte le pas avec la mise en place de l'Indice Nocturne pour les grands cervidés. 6 circuits ont été créés avec la même rigueur d'échantillonnage et seront prospectés 4 fois durant le mois de mars.

L'**objectif** principal de la mise en application de ce mode de suivi scientifique est de **partager des données qui seront reconnues par les différentes parties** et donc de fixer plus facilement des plans de chasse.

Suivis sanitaires

La Fédération réalise deux types de suivis sanitaires : les suivis liés au Réseau SAGIR et ceux extérieurs au Réseau.

Pour les premiers, il s'agit d'un partenariat OFB/FDC qui existe depuis les années 50 avec la création du Réseau SAGIR en 1986.

En 2020, 19 cadavres d'animaux ont fait l'objet d'une recherche de la cause de mortalité dans le cadre du Réseau SAGIR.

Dans le deuxième cas, les suivis sanitaires répondent à des besoins ponctuels comme la leptospirose.

Dans ce cas, ils s'appuient sur des partenariats associant par exemple le Conseil Général et le Laboratoire Vétérinaire Départemental ou encore, pour la leptospirose, l'Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses.

C. Bilan UNUCR 2020/2021

CATEGORIE	REUSSITES	ECHECS	CONTROLES	TOTAL
CERFS	46	47	36	129
CHEVREUILS	86	41	17	144
SANGLIERS	208	290	104	602
TOTAL	340	378	157	875

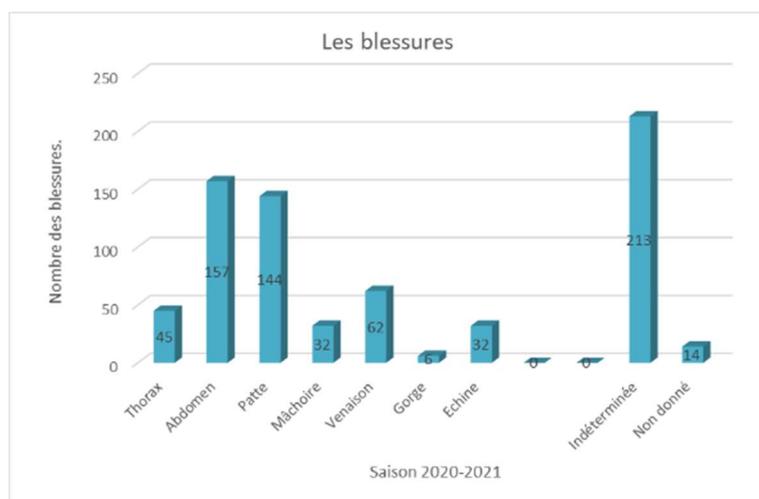


25 conducteurs ont été appelés cette saison.

Le nombre de recherches est encore en baisse (1007 en 2019/2020) mais il y a une réelle prise en compte depuis quelques années car seulement 561 recherches étaient effectuées en 2013/2014.

Le pourcentage de chevreuils recherchés reste encore faible !

Un petit retour sur le type de blessure :



La formation des jeunes chiots est aussi très importante pour la relève ...



A. Tableau de prélèvements 2020/2021 de Petit Gibier (définitif)

Sur la base des bilans de prélèvements transmis par les territoires, la Fédération a établi ce tableau pour la petite faune.

**Résultat provisoire du retour carnets bécasse au 24/03/21*



ESPECES	TOTAL
Bécasse*	116
Caille des blés	10
Lapin	109
Lièvre	1 030
Pigeon ramier	7 405
Canard colvert	1 376
Autres canards	111
Perdrix	718
Faisan	1 911
Tourterelle des bois	39
Blaireau	455

B. Bilan des espèces nuisibles ou susceptibles d'être classées nuisibles

ESPECES	Prélèvements à la CHASSE 20/21	Captures par PIEGEAGE 19/20
Renard	3 394	239
Fouine	72	90
Martre	81	44 (relâchées)
Putois	27	11 (relâchés)
Rat musqué	107	27
Ragondin	3 015	460
Corbeau	1 160	322
Corneille	783	
Pie	430	30 (relâchées)
Etourneau	1 243	68



On observe une diminution encore importante du nombre de piègeurs actifs et un fléchissement marqué du nombre de captures.

Le manque d'attestations de dommages et le faible nombre de captures compliquent d'années en années le classement de certaines espèces nuisibles.

C. Des comptages de la faune sauvage

Le service technique de la Fédération réalise de nombreux comptages notamment grand gibier pour aider à l'élaboration des plans de chasse.

D'autres suivis comme ceux sur les migrateurs terrestres ou le gibier d'eau sont importants pour connaître l'évolution des populations et obtenir des données pour maintenir certaines espèces chassables.

C'est le rôle de l'ISNEA, Institut Scientifique Nord Est Atlantique, né de la volonté de 9 Fédérations Départementales des Chasseurs de se regrouper afin de mener des études scientifiques sur les oiseaux migrateurs.

Les objectifs scientifiques de l'ISNEA sont multiples :

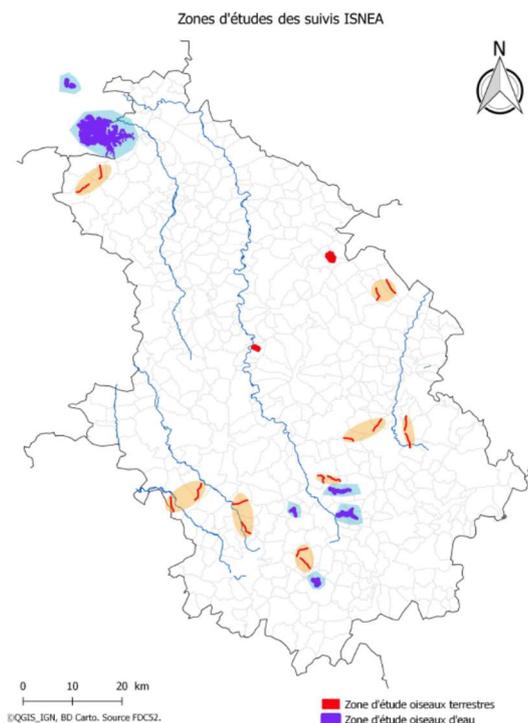
- Améliorer la connaissance scientifique sur les oiseaux migrateurs (fiabilité des données)
- Evaluer l'état de conservation des oiseaux pour les maintenir chassables
- Mener des suivis toutes espèces à partir de protocoles reconnus (MNHN ou ONCFS)

- Valorisation scientifique des données à travers des publications scientifiques de haut niveau dans des revues cotées internationalement
- Mener des expertises sur les différentes méthodes d'acquisition de données : porter un regard critique sur les chiffres annoncés par les opposants



Les objectifs stratégiques de l'ISNEA sont multiples :

- Défense de la chasse et des chasseurs, notamment des oiseaux migrateurs
- Défense des dates de chasse et des espèces sensibles (ex : moratoire)
- Renforcer le rôle des chasseurs dans la contribution scientifique au-delà du rôle de l'ONCFS
- Apporter un soutien aux problématiques locales (ex : dérangement en zone Natura 2000)



La Fédération des Chasseurs de Haute-Marne adhère depuis 2016 et cela représente :

- 44 comptages pour les oiseaux d'eau et 65 comptages pour les oiseaux terrestres
- **Plus de 100 journées de terrain** (réalisées par des services civiques avec l'appui d'un technicien de la FDC et les scientifiques d'ISNEA)
- **Plus de 270 heures de d'observation**
- Pour **près de 100 km² de surface couverte**

Pour les comptages 2020/2021 réalisés par Laure PELLICIER et Quentin GAULÉ, ce sont :

- Plus de **229 803 oiseaux d'eau** (sarcelles, milouins, nettes rousse ...) dont certaines **espèces remarquables** : Garrots à œil d'or, Cygnes chanteur et pygargue et 7 800 km parcourus,
- **36 296 migrateurs terrestres** (grives, alouettes des champs, pigeons ramier...) et 1 256 km parcourus,
- **7 461 Oiseaux communs** (Mésange, Sittelle, Pinson ...) et

1 742 km parcourus.

Durant cette saison, trois types de protocoles de suivis ornithologiques ont été réalisés par Mme Laure PELLICIER et M Quentin GAULÉ en service civique.

Suivi de la migration des oiseaux terrestres

Durant quatre heures après le lever du soleil, les techniciens dénombrent les oiseaux allant vers le Sud-Ouest, sur le couloir de migration. Deux sites ont été suivis : l'un sur la commune de Riaucourt, passage migratoire très actif et l'autre dans le parc éolien de Leurville, afin d'étudier l'impact des éoliennes sur les oiseaux migrateurs.

Depuis plusieurs années, la diversité avifaune la plus importante est à Riaucourt. En effet, ce sont 27 811 oiseaux issus de 24 espèces qui ont été observés à Riaucourt, contre 8 485 oiseaux sur 9 espèces différentes observées sur le site de Leurville en 2020. Cette tendance n'est pas récente, depuis 5 ans, l'écart d'abondance entre ces deux sites reste globalement identique.

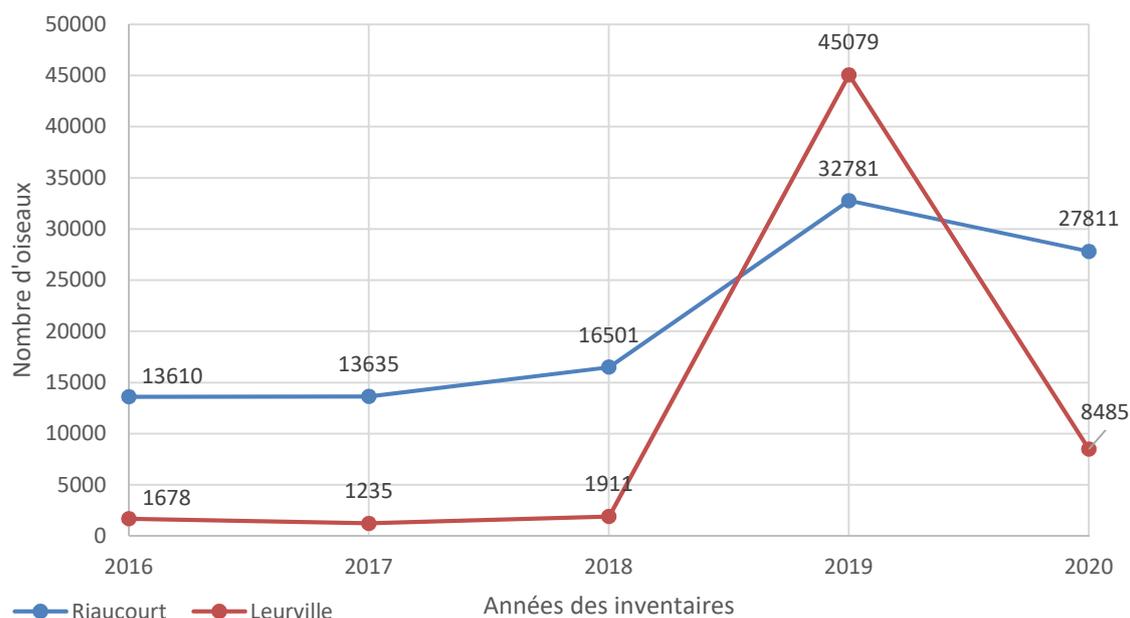


Figure 1 : Graphique de l'abondance aviaire sur les deux sites de suivi durant la période de migration automnale sur 5 années d'inventaires.

Durant toute la durée du suivi de la migration en 2020, 6 espèces se sont détachées par leur forte abondance : l'Alouette des champs (1 610 individus), l'Étourneau sansonnet (3 288 individus), le Pinson des arbres (7 531 individus), le Pigeon ramier (20 715 individus), la Linotte mélodieuse (386 individus) et la Grive litorne (389 individus). Les deux sites suivis se sont également révélés être des couloirs de migrations très empruntés par certains rapaces, essentiellement le Milan royal, ainsi que l'Épervier d'Europe ou encore le Faucon émerillon.



Photo 1 : Milan royal ©Quentin Gaulé

Ce suivi permet de suivre l'évolution de la migration, (périodes de déplacement des populations, abondance des populations...) et de consolider les connaissances sur les déplacements les dynamiques de populations, notamment celles des espèces chassables.

Suivi Hivernal des Oiseaux Communs

Durant 2 mois pendant la période hivernale, neuf sites répartis sur la Haute-Marne sont inventoriés. Chaque site comprend 2 transects d'environ 3 kilomètres de long parcouru 2 fois avec un mois d'intervalle. Sur ces 3 kilomètres, tout contact visuel ou auditif avec un oiseau est comptabilisé.

Cette année, ce ne sont pas moins de 7 460 oiseaux qui ont été comptabilisés sur les neuf sites. Trois sites se démarquent avec une abondance supérieure à 1000 individus : Les sites des communes de Val-de-Meuse (1449 oiseaux), Louze (1289 oiseaux), qui est un site marqué par la forte abondance des Grues cendrées qui passent la période hivernale aux alentours du Lac du Der, et Is-en-Bassigny (1125 oiseaux).

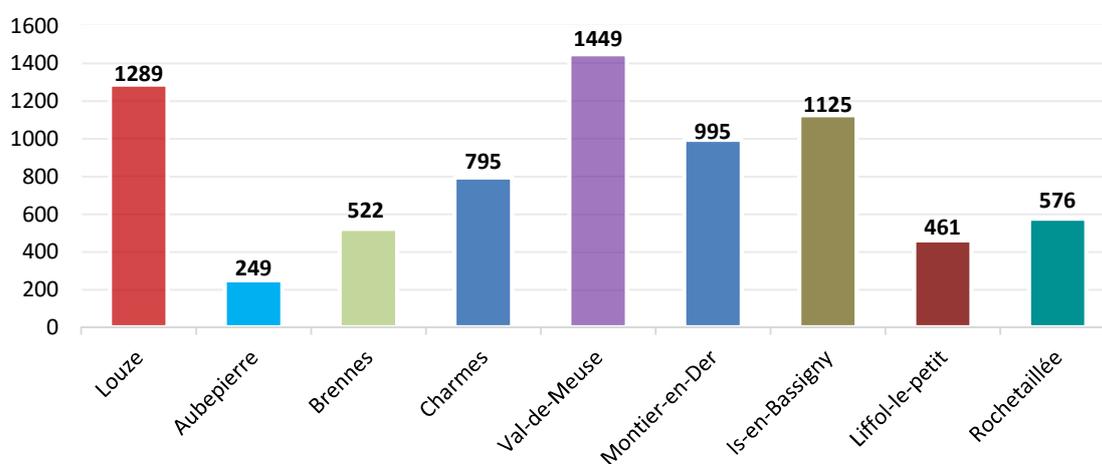


Figure 2 : Histogramme de l'abondance de l'avifaune inventoriés en fonction des sites lors des SHOC 2020/2021 (nb d'individus observés)

Ces sites sont suivis tous les ans depuis 5 ans sur la même période avec le même protocole. Nous constatons que ce suivi n'est pas égal dans le temps.

En effet, une grande fluctuation des populations est marquée selon les années. Le suivi 2020 est donc particulièrement intéressant d'une part par sa densité, mais également par sa diversité.



Figure 3 : Graphique de l'abondance de l'avifaune en fonction des 5 années de suivi lors des SHOC.

Ces protocoles de suivi permettent d'observer la répartition et l'abondance des populations d'oiseaux en hivernage sur le département. Nous avons ainsi relevé une forte abondance de Grive litorne et de Grive draine durant cette période.

Par ailleurs, des espèces remarquables ont pu être observé comme la Mésange huppée, le Bouvreuil pivoine, le Grand corbeau ou encore le Gros-bec cassenoiaux

Suivi des oiseaux d'eaux migrateurs

Sur le département de la Haute-Marne et de la Marne, six sites sont suivis : les lacs de Langres, les Ballastières de Matignicourt-Goncourt (51) ainsi que le Lac du Der-Chantecoq. À l'aide d'une longue vue, chaque plan d'eau est méticuleusement observé afin de recenser et identifier l'avifaune aquatique présente.

De par sa superficie, le lac du Der-Chantecoq accueille une immense abondance d'oiseaux durant la migration. En effet, ce sont 168 437 oiseaux d'eau qui y ont été comptabilisé lors de la saison 2020/2021.

Le lac du Der présente également une diversité très riche. Pas moins de 42 espèces y ont été identifiées dont 25 à chaque comptage. Le site est marqué par des populations d'anatidés très diverses et relativement importante pour certaines espèces tel que le Canard colvert ou encore la Sarcelle d'hiver. Il se révèle également être un site très accueillant pour les Oies cendrées ou encore les Oies rieuses.

Durant le suivi, des espèces remarquables ont été observés telles que le Garrot à œil d'or, l'Érismature rousse, l'Oie à tête barrée ou encore le Cygne de Bewick, observable que sur quelques sites en France, dont le Lac du Der.



*Photo 3 : Garrot à œil d'or
©Quentin Gaulé*



*Photo 4 : Cygne de Bewick
©Quentin Gaulé*

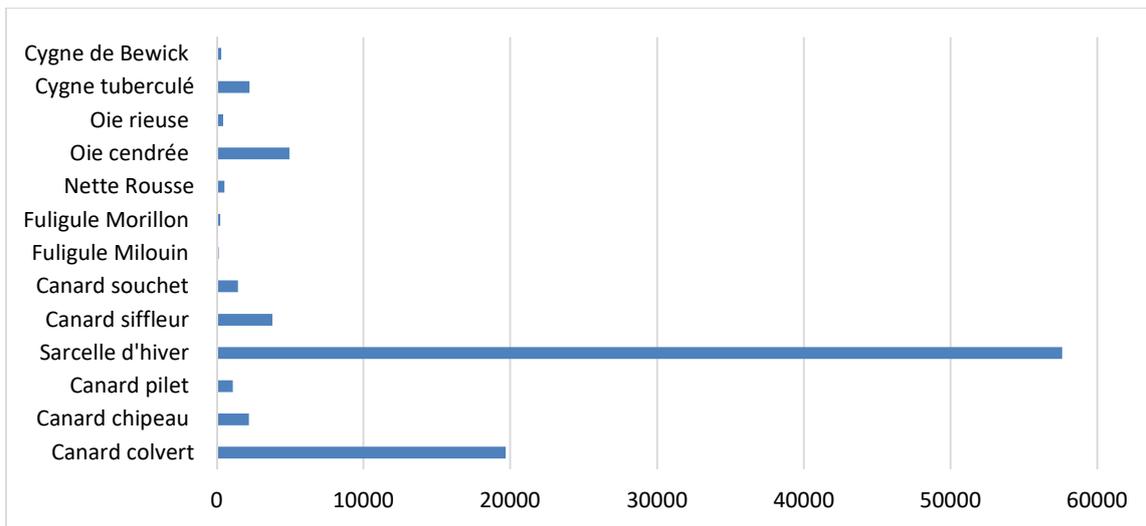


Figure 4 : Abondance des principales espèces d’anatidés au Lac du Der-Chantecoq pour la saison 2020/2021

L’abondance avifaune du Lac du Der n’a cessé de diminuer après le mois de décembre. Pour expliquer cette chute, nous avons étudié l’évolution du niveau d’eau du lac. Cette année, le lac s’est rempli relativement rapidement passant de 35 M.m³ en décembre à 275 M.m³ en mars (Figure 5b). Au terme de cette étude, nous avons relevé une corrélation entre le niveau d’eau du lac et l’abondance des populations. Effectivement, à partir d’un certain niveau d’eau (environ 30 à 40 cm de profondeur moyenne), le Lac n’est plus accueillant pour les espèces d’anatidés. Les individus préfèrent alors se répartir sur les plans d’eau aux alentours (étang de la Horre, étang d’Aigremont, Ballastières de Matignicourt-Goncourt...) offrant des conditions plus favorables, notamment en termes de ressources alimentaires.

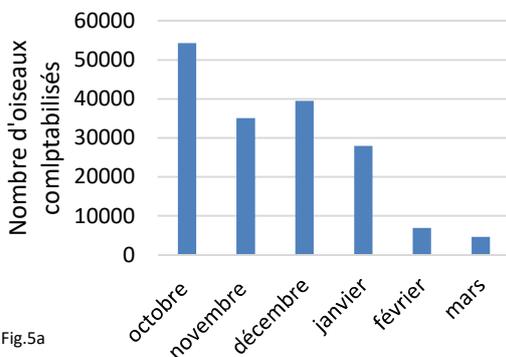


Fig.5a

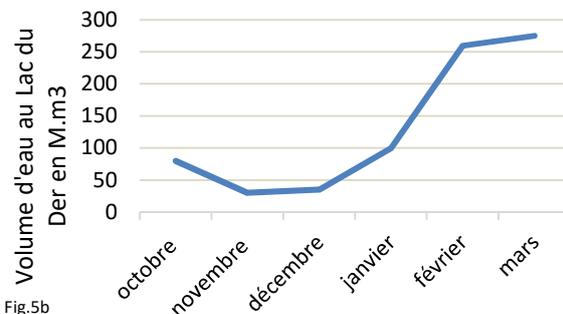


Fig.5b

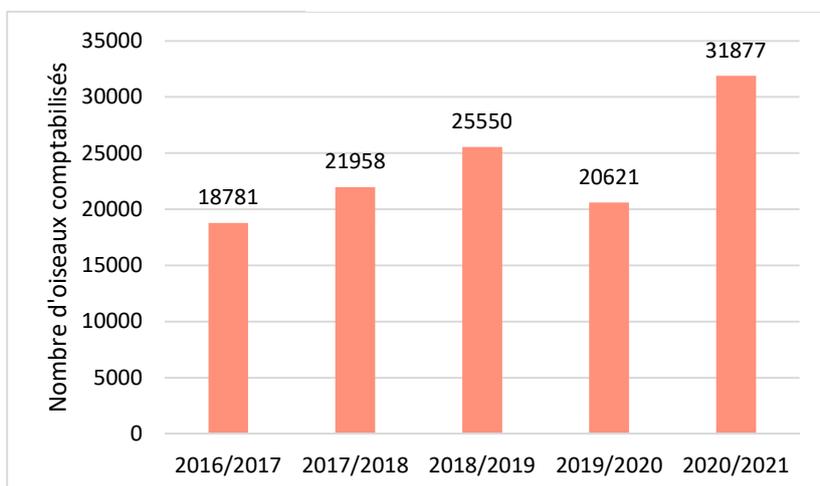
Figure 5a : Nombre d'oiseaux comptabilisés au Lac du Der-Chantecoq pour la saison 2020/2021

Figure 5b : Volume d’eau au Lac du Der-Chantecoq pour la saison 2020/2021.

Pour les autres plans d’eau notamment les ballastières de Matignicourt-Goncourt, l’abondance ne cesse de croître. Le nombre de gravières augmentant d’années en années, la surface d’accueil s’accroît. Les nombreux plans d’eau offrant des conditions écologiques diverses (profondeur, ressources alimentaires...), se retrouve comme un site d’importance stratégique pour la migration des oiseaux d’eau, en accueillant une diversité importante d’espèces. Les ballastières de Matignicourt-Goncourt sont notamment marqué par une forte population de Nette rousse ainsi que de Fuligules morillons.



Photo 5 : Fuligules morillons ©Quentin Gaulé



Il faut noter que pour la saison 2019/2020, les inventaires se sont stoppés lors du premier confinement le mardi 17 mars 2020.

Figure 6 : Graphique de l'abondance de l'avifaune aquatique en fonction des 5 années de suivi oiseaux d'eau sur le site des Ballastières.

Les 4 lacs de Langres sont particulièrement intéressants, de par les différentes dynamiques de populations que l'on peut inventorier sur chacun d'eux.

En effet, le Lac de la Mouche est marqué par sa forte capacité d'accueil pour les canards plongeurs, à savoir les Fuligules milouin, avec une population variant de 300 à 700 individus de novembre à mars, ainsi que des Fuligules morillons. Cependant, la diversité est plutôt faible avec seulement 6 espèces en moyenne.

A l'inverse, avec un niveau d'eau beaucoup plus faible, le Lac de la Vingeanne offre des conditions d'accueil favorables à un plus large panel d'espèces d'anatidés. Ainsi, des espèces moins communes ont pu y être observés durant l'hiver, tel que le Canard chipeau, le Canard siffleur, Canard pilet ainsi l'Oie cendrée.

Enfin, on observe sur le graphique ci-dessous que l'évolution de la dynamique des populations des 4 lacs restent globalement constants, sauf pour le lac de Charmes. Cette divergence avec les années précédentes s'explique par la présence en très grand nombre de Grands Cormorans sur le lac de Charmes ainsi que sur le lac de la Liez. Le Grand Cormoran étant un oiseau piscivore, les vastes ressources piscicoles qu'offrent ces deux lacs se sont présentés comme un lieu d'hivernage idéal cette espèce. Ce facteur écologique est appuyé par une forte population de Grèbe huppé, oiseau également piscivore, sur le Lac de la Liez et celui de Charmes.

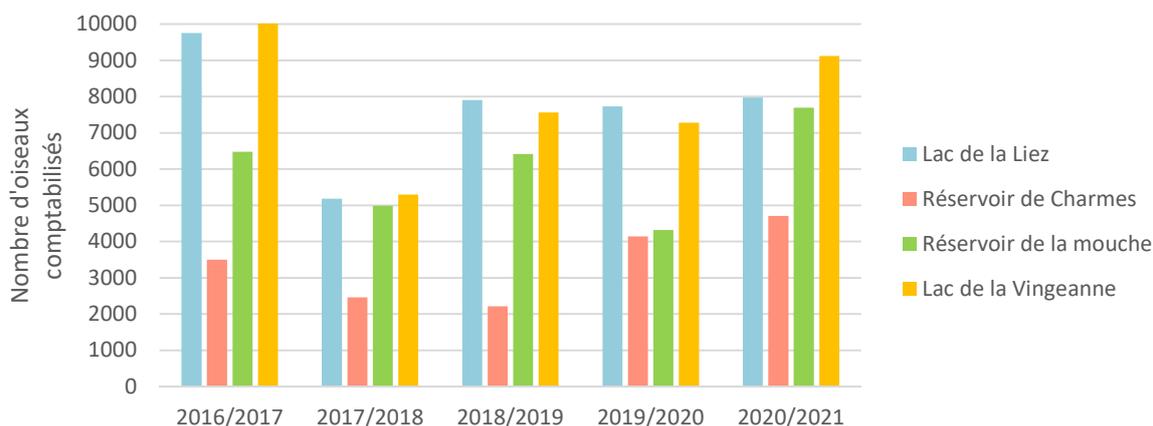


Figure 7 : Graphique de l'abondance de l'avifaune aquatique en fonction des 5 années de suivi oiseaux d'eau sur les lacs de Langres.

En conclusion, s'il l'on se reporte aux sites cités précédemment, on observe que la dynamique des populations (abondance, diversité des espèces...) peut être expliquée par de multiples facteurs écologiques (profondeur, ressources alimentaires, végétation...). L'ensemble de ces données est étudié afin d'approfondir les connaissances sur l'évolution des populations durant la période hivernale et les relations entre les espèces et leurs habitats. Ceci permettra à long terme de mieux cerner les enjeux autour des zones humides, en fort déclin en France ces dernières décennies.

D. Des études scientifiques en partenariat avec des instituts nationaux

Évaluation des facteurs influençant le succès de la chasse en battue pour gérer le sanglier (*Sus scrofa*) : comprendre les relations entre l'effort de chasse, la capturabilité et les conditions de chasse.

Il s'agit d'une thèse soutenue le 18 Décembre 2020 par Pablo Vajas, avec comme partenaires : Association Nationale de la Recherche et de la Technologie, Fondation François Sommer, Office Français de la Biodiversité, Fédérations Départementales des Chasseurs de l'Ardèche (07), de l'Hérault (34) et la Haute-Marne (52).

Voici les résultats spécifiques à la Haute-Marne, exemple du territoire de Chateauvillain.

L'effort de chasse est une notion régulièrement utilisée en gestion par la chasse mais peu souvent définie. Dans la littérature scientifique, l'effort de chasse renvoie à différentes définitions et peut être associé à différentes unités de mesure (nombre de chasseurs, une distance parcourue, un temps passé à la chasse). Les définitions ne faisant pas consensus, il est alors important de savoir sur quelle mesure de l'effort de chasse il faudrait se baser pour : (i) comprendre au mieux le prélèvement, (ii) disposer de meilleurs leviers d'action pour la gestion, (iii) disposer d'outils de communication avec les chasseurs pour permettre une meilleure compréhension des recommandations de gestion. Ainsi, nous avons recherché, parmi l'ensemble des variables mesurées sur le territoire de Chateauvillain et décrivant la chasse – à savoir un nombre de chasseurs postés, un nombre de rabatteurs, un nombre de chiens et la taille du lot de chasse – celles dont la variation conduisait à de plus grandes

variations du tableau de chasse résultant (cf. figure 1). Ceci nous a permis d'identifier les composantes de l'effort mis en œuvre par les chasseurs qui conduisent à une meilleure efficacité de la chasse. Nous avons également considéré si l'efficacité des chasses variait en fonction du moment de la saison de chasse durant lequel la battue se déroulait (l'efficacité n'étant peut-être pas la même en septembre et fin février), ainsi qu'en fonction de l'heure de la journée durant lesquels la battue à lieu (matin ou après-midi).

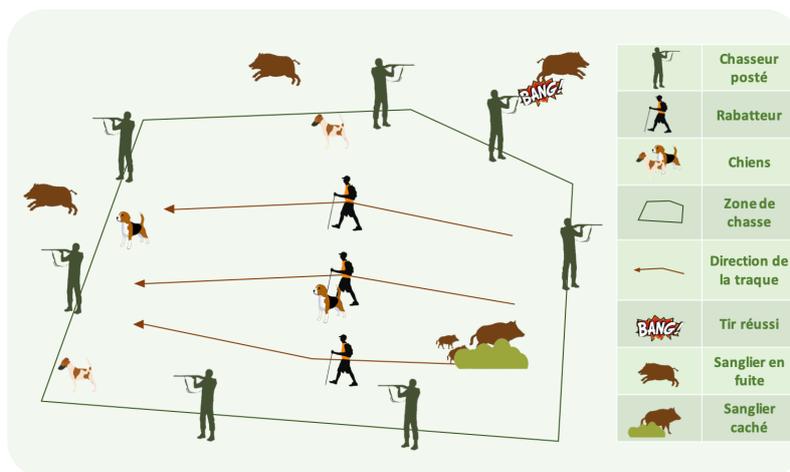


Figure 1: Illustration du fonctionnement d'une chasse en battue en Haute-Marne

Il est apparu que de toutes les variables considérées, c'est le nombre de chasseurs postés et le périmètre de la zone de battue qui permet d'expliquer le mieux le tableau de chasse résultant. De plus, pour une taille de zone de battue donnée et un nombre de chasseurs postés donné, une battue sera plus efficace durant les mois d'octobre à janvier.

Le nombre de chasseurs postés dans la battue est véritablement LA variable qui influence le plus le nombre de sangliers tués. Par exemple, avant février, sur un petit lot forestier de 40 hectares, 26 chasseurs peuvent espérer prélever entre 2 et 4 sangliers, alors que 57 chasseurs peuvent espérer en prélever entre 6 et 9 (autrement dit, grosso modo, un doublement du nombre de chasseurs peut conduire à un doublement du tableau de chasse). Autre exemple illustrant ce résultat, avant février 57 chasseurs peuvent espérer prélever entre 6 et 9 sangliers sur une petite enceinte, et 8 à 11 sur une grande enceinte (soit environ un quart de sangliers en plus pour un nombre de chasseurs donné quand l'enceinte de chasse passe de 40 hectares à 120 hectares). Finalement, le nombre de sangliers tués est le plus faible durant février : 48 chasseurs postés peuvent s'attendre à prélever 5 à 7 sangliers avant février sur un petit lot forestier de 40 hectares, et seulement 3 à 5 durant le mois de février sur un lot de la même taille (soit tableau diminué d'un quart). Il n'y a pas de différence sensible entre les battues réalisées le matin et celles réalisées l'après-midi. L'ensemble des résultats sont résumés dans la figure 2.

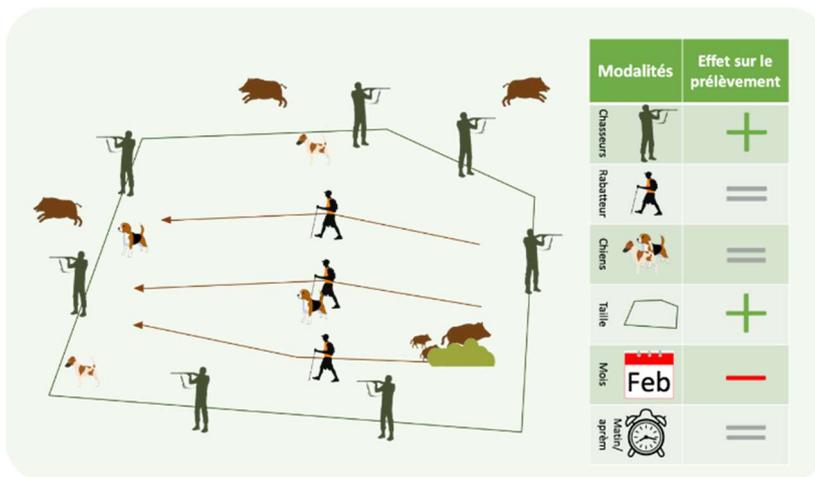


Figure 2 Figure résumée des différents résultats de l'étude sur les différents effets des différentes modalités de l'effort de chasse sur le prélèvement. Les + verts indiquent un effet positif, le - rouge indique un effet négatif et des = gris indiquent une absence de résultats observés.

Références :

Saint-Andrieux C et Barboiron A. 2019 : Prélèvements ongulés sauvages saison 2018-2019 – supplément faune sauvage- Faune Sauvage, N° 324 - 3e trimestre 2019 – pp : I à VIII.
 Girard, F., Calenge, C., Chazot, A. & Baubet, E. 2016. Utilisation de l'effort de chasse pour gérer l'espèce sanglier (*Sus scrofa*) en Ardèche. Vers une nouvelle gestion du grand gibier : les indicateurs de changement écologique, Actes du colloque tenu à Chambord le 21 mai 2015. ONCFS-FFS-FNC.

Etude de déplacements des sangliers et conséquences en termes de dégâts agricoles menée par Agathe CHASSAGNEUX

Objectif de l'étude

L'étude portée par la FDC 52 vise à (1) **comprendre les patrons de dégâts et leurs déterminants** et (2) tenter de **prévenir les dégâts imputables aux sangliers au cours d'une année donnée** et à partir de facteurs environnementaux comme la fructification forestière, les prélèvements par la chasse ou le type de culture, et des méthodes de gestion utilisées en prévention des dégâts (agrainage de dissuasion, clôtures).

L'étude a pour objectif d'**augmenter la réactivité des fédérations départementales de chasse** lors des années marquées par de forts dégâts et ainsi, de **minimiser les coûts d'indemnisation** versés par les fédérations départementales de chasse aux agriculteurs.

Questions et hypothèses posées

- Qu'est-ce qui détermine la présence de dégâts dans une parcelle ?
- Est-ce que les méthodes préventives de gestion des dégâts (agrainage de dissuasion et clôtures) contribuent à limiter les dégâts agricoles générés par les sangliers ?
- Est-ce que seuls les sangliers localisés proches des cultures sont responsables des dégâts ?
- Est-ce qu'une augmentation de la pression de chasse peut induire une diminution des dégâts agricoles générés par les sangliers ?

En bref : Les principaux facteurs susceptibles d'expliquer le niveau de dégâts occasionnés dans les cultures par les sangliers sont les **caractéristiques des parcelles cultivées** (type de culture, distance à la forêt, stade de culture, les méthodes préventives de gestion utilisées sur la parcelle), **la disponibilité alimentaire en forêt** (naturelle ou artificielle), **l'effectif de la population** et **les comportements spatiaux individuels**.

Par exemple, lors d'un épisode de forte fructification forestière, la quantité de fruits forestiers disponibles augmente et pourrait contribuer à concentrer les sangliers en forêt, et induire des dégâts réduits cette année-là. A un tel épisode peut succéder une année faible voire nulle en production de fruits forestiers. L'absence de nourriture en forêt peut alors générer une sortie de sangliers, en grand nombre, dans certains types de cultures proches de la forêt. Ces réponses pourraient être atténuées par des méthodes de gestion adaptées.

Données liées aux dégâts agricoles

Nous nous concentrerons uniquement sur le **sanglier** pour cette étude.

Il existe plusieurs moyens d'appréhender les dégâts d'une parcelle :

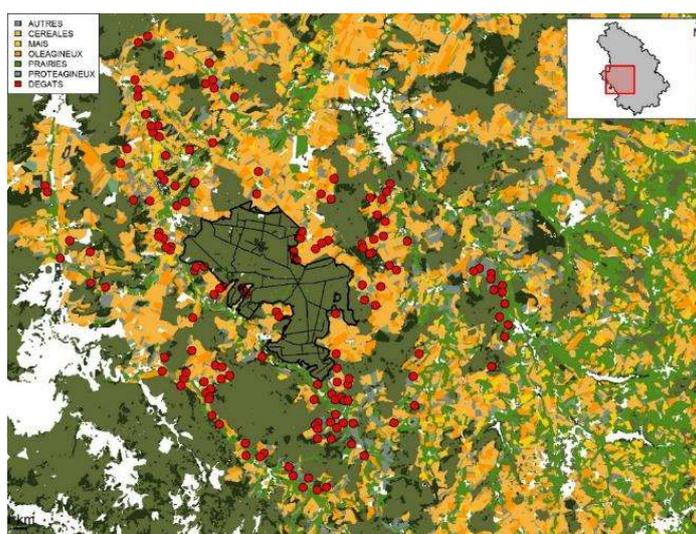
- Présence/absence de dégâts
- Nombre de déclarations de dégâts
- Fréquence de dégâts
- Sévérité des dégâts dont le modèle pourrait être la surface détruite ou le pourcentage de surface détruite par rapport à la surface totale de la parcelle.

Ces variables traduisent **soit la présence** (première sortie de sangliers dans les cultures ayant eu pour conséquence une déclaration de dégâts par l'agriculteur) **soit la sévérité des dégâts agricoles** (temps passé dans la culture se traduisant par une surface plus ou moins importante de dégâts) générés par les sangliers. Les deux variables apportent donc des informations différentes que nous traiterons toutes deux dans les analyses. Elles permettent également des **comparaisons fiables entre les années**. En revanche, nous ne tiendrons pas compte du montant des dégâts, très sensibles aux variations des barèmes d'une année sur l'autre. Enfin, on tiendra compte d'une **attractivité différente des cultures en fonction du mois**.

Les données de dégâts agricoles ont été spatialisées à partir du **plan cadastral**, du **relevé parcellaire graphique (par année)** et de la **zone forestière**.

Analyses statistiques envisagées :

- Tester les effets de la localisation de la parcelle (**distance à la forêt**), du **type de culture**, du **précédent cultural** (type de culture à l'année t-1), du **stade de culture** (mois), de la **fructification** (année) et du **caractère clôturé sur la probabilité d'occurrence des dégâts**, à l'aide d'un modèle linéaire généralisé.
- Tester l'auto-corrélation spatiale (**effet des parcelles voisines endommagées**), à l'aide d'un test de Geary (Chessel et al. 1997, Calenge et al. 2004).



Localisations des dégâts agricoles imputables au sanglier sur les communes encadrant la forêt domaniale de Châteauvillain-Arc en Barrois pour l'année 2019. Les parcelles agricoles touchées par un dégât sont identifiées par des points rouges. Le fond vert représente les zones forestières (conifères en vert foncé et feuillus en vert plus clair). Six types de culture ont été retenues : les céréales (jaune foncé), le maïs (jaune), les oléagineux (orange), les prairies (vert clair), les protéagineux (bleu) et les autres types de culture regroupés dans la catégorie autres (gris). L'encart indique la localisation de la carte au sein du département de Haute-Marne. Les autres années sont en annexe.

Données de fructifications forestières

Plusieurs méthodes sont possibles pour évaluer la fructification forestière (liste non exhaustive ; Vajas et al. 2016) :

- Attribution d'indices
- Comptage sur branches en 15 secondes
- Comptage au sol
- Collecte dans des paniers

L'étude de la fructification se doit d'être définie en termes de **quantité de fruits produits**, mais également en termes de **type de fruits produits**, au sein de la forêt concernée par l'étude. En effet, la composition chimique des fruits et leur teneur énergétique varie d'une espèce d'arbre à l'autre, ils n'auront donc pas le même effet sur la croissance ou la reproduction. Gamelon *et al.* 2017 ont par exemple, montré que les glands influencent directement la fertilité, tandis que les fâines ont un effet sur la masse corporelle des femelles (forts apports protéiques), et peuvent donc influencer indirectement la reproduction. Dans le cas du sanglier à Châteauvillain, les années doivent donc être caractérisées par la **production de glands et de fâines**. Les **contenus stomacaux des sangliers** peuvent rendre compte de la quantité de fâines, au cours des années de suivi.

Données environnementales

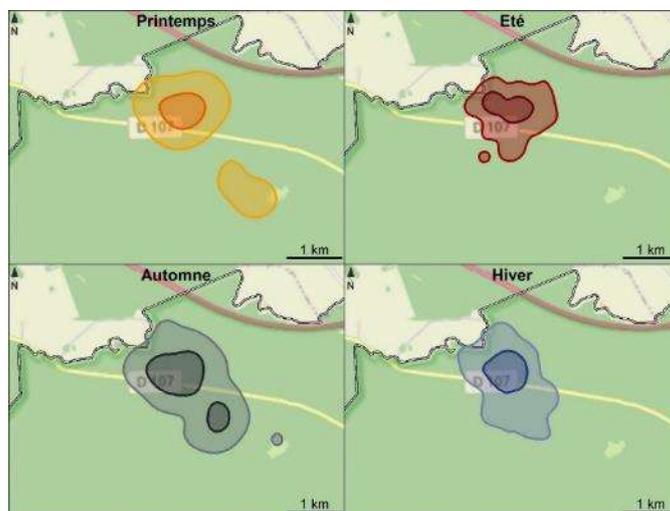
Afin d'étudier l'effet des fluctuations climatiques sur le niveau des dégâts agricoles, nous disposons également de **données journalières sur le climat** (précipitations et températures) issues de la station MétéoFrance de Chaumont-Semoutiers (52469001).

Données GPS

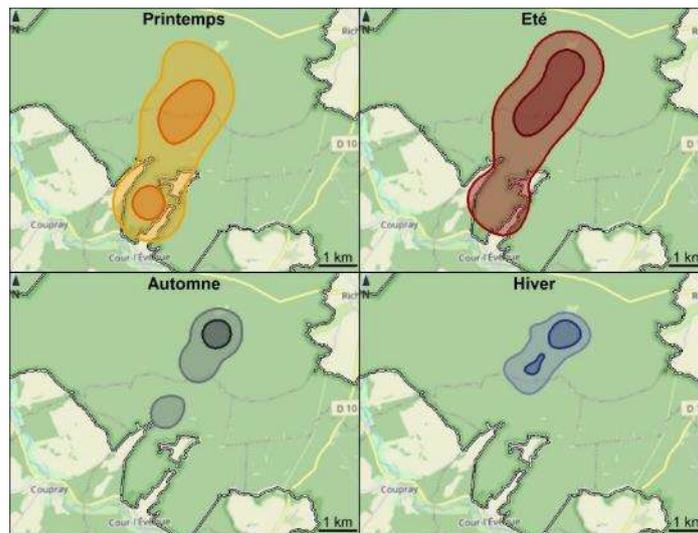
Sur les deux sites d'étude, des individus ont été capturés et équipés de colliers GPS : 71 pour Châteauvillain-Arc-en-Barrois et 46 pour La Petite Pierre. Mais on ne conserve que les individus suivis entre 2013 et 2020 pour que cela coïncide avec les données agricoles et de fructifications.

Ces données seront analysées à deux échelles :

- Echelle individuelle : classification des individus selon trois types de comportements (individus avec des changements saisonniers de domaines vitaux, individus inféodés à la forêt, individus qui se maintiennent à la limite entre forêt et cultures et qui effectuent des déplacements à l'échelle de la journée ; Keuling et al. 2009). On pourra rechercher les déterminants de ces comportements individuels (e.g. proximité du DV aux cultures, intensité de la fructification forestière durant l'année du suivi, facteurs individuels).
- Echelle de la population : comparaison des individus suivis les années de fortes, moyennes et faibles fructifications (en intégrant glands et fâines) sur la base d'un coefficient de sélection moyen des cultures, calculé pour chacune des années de suivi.



Domaines vitaux saisonniers de l'individu Bondrée suivi par GPS en 2014-2015 sur Châteauvillain-Arc en Barrois : exemple d'un individu inféodé à la forêt (type 'forest sows', selon Keuling et al. 2009).



Domaines vitaux saisonniers de l'individu Fouine suivi par GPS en 2014-2015 sur Châteauvillain-Arc en Barrois : exemple d'un individu effectuant des sorties dans les cultures en printemps-été (type 'commuters' selon Keuling et al. 2009).

Collaboration sur la partie dynamique de population

Dans le but d'avoir une vision plus globale du processus, une collaboration est envisagée avec deux chercheurs du laboratoire LBBE de Lyon (Laura Touzot, ancienne doctorante ayant travaillé sur les données dégâts des fédérations de chasse à l'échelle nationale et Marlène Gamelon, chercheuse CNRS et ancienne encadrante de Laura). Cette collaboration permettrait d'intégrer à la fois le comportement spatial et la réponse démographique des sangliers sur le site de Châteauvillain-Arc en Barrois. Une telle collaboration est possible sur le site de Châteauvillain-Arc en Barrois du fait de l'existence de données de reproduction et de type capture-marquage-recapture (CMR).

Hypothèses attendues :

- Fidélité des sangliers aux forêts les années d'abondance de fruits forestiers (année t) et optimisation des paramètres de reproduction
- Augmentation des effectifs à l'année t+1 et absence de ressources en forêt (autocorrélation temporelle négative, caractéristique du masting), engendrant un besoin de sortir dans les cultures pour trouver de la nourriture

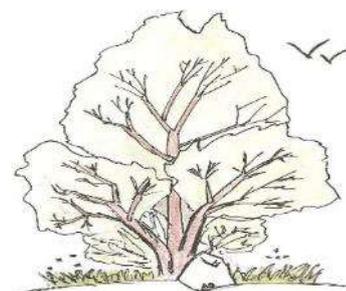
GESTION DES ESPACES

E. Aménagements cynégétiques

Plantation de haies

2 838 m de haies plantés en 2020/2021 sur 8 sites : Dommarien, Bourdons sur Rognon, Biesles, Reynel, Bourdons sur Rognon, Dommarien/Piepape, Aprey, Marcilly en Bassigny.

En 30 ans, plus de **73 km de haies** soit plus de 146 000 arbres **ont permis d'enrichir le paysage.**



Les apports des haies sont variés :

- Apport de ressources alimentaires tout au long de l'année.
- Les 4 strates (herbacée, buissonnante, arbustive et arborescente) offrent un couvert à une grande variété d'animaux.

La haie et sa bande herbeuse sont utilisées par la faune pour la reproduction et pour l'alimentation.

On retrouve des arbres de haut-jet (chêne, merisier, noyer, etc.), des arbres conduits en cépée (alisier, aulne, charme, érable, prunier, etc.) et des arbustes buissonnants (saule, sureau, cerisier, cornouiller, bourdaine, prunellier, viorne, nerprun, fusain, genévrier etc.). Ils sont très utiles pour garnir la base des brise-vents qui n'est plus assurée par les arbres en cépée quand ceux-ci vieillissent.

Les bordures de champs en général et les haies en particulier abritent de nombreuses espèces d'arthropodes prédateurs (carabes, syrphes, coccinelles, araignées) susceptibles d'utiliser comme proies les arthropodes herbivores (puçerons, cochenille, psylle, acariens) vivants dans les cultures.



Au sein de ces corridors, le cortège des auxiliaires ennemis des ravageurs est varié. On y retrouve les insectes prédateurs spécialistes (coccinelles, syrphes, cécidomyies), les insectes prédateurs généralistes (chrysopes, punaises, carabes, ...), les parasites (champignons, nématodes, bactéries, ...) mais aussi les prédateurs tels que les oiseaux, les mammifères, les myriapodes, les arachnides...

Cela permet donc de réguler naturellement les épidémies et invasions de ravageurs et de restructurer la chaîne écologique dans un environnement agricole souvent appauvri en biodiversité.

Aménagements petits gibier : perdrix Sud Haut Marnais



Le projet comporte 2 volets : un sur l'amélioration du paysage par l'aménagement agricole et un sur le renforcement des populations de perdrix grises.

L'introduction complémentaire d'aménagements dans l'assolement des exploitations agricoles localisées dans le secteur typiquement céréalier doit permettre :

- ✓ d'identifier les mesures les plus pertinentes pour atteindre l'effet recherché
- ✓ de définir les seuils d'intervention nécessaires pour être efficace



L'opération porte sur une durée de 3 ans afin d'inscrire la modification de l'espace cultivé dans la durée et stimuler aussi la dynamique de l'espèce forcément peu réactive en faible densité. Les aménagements reposent sur l'installation de bandes enherbées (largeur 6 à 8 m) en bordure de haie ou d'unité culturale (les bordures de route et de bois étant exclues). L'ensemencement s'appuie sur des mélanges pérennes de graminées et de légumineuses. Une seule intervention pour en assurer l'entretien en mars/avril est autorisée.



Le projet est soutenu financièrement par le Conseil Départemental de Haute-Marne et la Fondation AGIR Crédit Agricole.



Depuis 2018/2019, ce sont plus de 14 ha contractualisés avec 10 agriculteurs sur les 8 communes du projet.

AUTRES DOMAINES

F. Contact adhérents

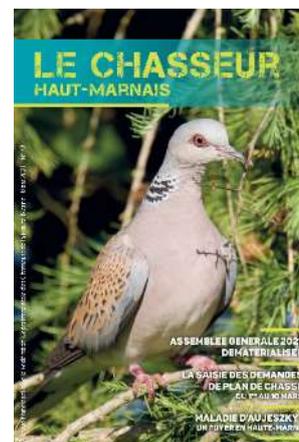
Nos services sont présents afin de vous renseigner, vous apporter des conseils techniques ou encore pour mettre en œuvre la politique cynégétique du Conseil d'Administration.

Demande de plan de chasse, conventions sécurité, conventions petit gibier, aménagements du territoire, contrat de services....

G. Communication

Bien sûr la Fédération communique via le Chasseur Haut-Marnais, le site Internet ou encore le carnet d'ouverture.

L'Espace Adhérent a été amélioré pour vous faciliter les recherches et vous offrir plus d'informations. La Fédération possède son FACEBOOK je vous invite à nous rejoindre. Un nouveau modèle de protège permis est disponible à la Fédération.



H. Les formations

Le contexte sanitaire particulier de l'année 2020 nous a forcé à annuler de nombreuses formations.

Permis de chasser

En 2020, 168 candidats inscrits dont 39 femmes. 103 personnes ont eu leur permis de chasser (soit 64 %)

Hygiène de la Venaison

Depuis 2011, la Fédération organise une formation au contrôle initial de la venaison. Désormais un examen initial de la venaison est obligatoire dans le cas de cession pour la commercialisation ou pour un repas de chasse ou d'association. Afin d'améliorer la sécurité alimentaire, cette formation est conseillée pour au moins un chasseur par territoire.

Les chasseurs constituent aujourd'hui des sentinelles pour assurer un meilleur suivi de l'état sanitaire de la faune sauvage.



Sécurité

"A l'issue de la prochaine période du schéma, chaque territoire de chasse devra disposer d'au minimum un chasseur ayant participé à la formation sécurité (comportant un volet 1er secours) organisée par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne. Un adjudicataire peut demander à un actionnaire de participer à ce stage qui est ouvert à tous les chasseurs"

La Fédération organise 2 sessions de formation à la sécurité à la chasse chaque année. Ces stages d'une durée d'une journée sont constitués de différents modules.

Depuis 2010, ce sont près 1170 chasseurs qui ont été formés.

Cette formation marque les esprits et c'est bien l'objectif de la Fédération.

Tous les détenteurs de droit de chasse y compris les chasseurs sont conviés à venir ou à envoyer leurs chasseurs pour être formés.

Piégeage

La Fédération organise une formation piégeage avec l'Association des Piégeurs et l'OFB.

Pas de formation en 2020.

Gardes particuliers

En 2020, 12 candidats ont bénéficié d'une formation dispensée par l'OFB et la FDC 52, pour obtenir la reconnaissance de l'aptitude technique.

Chasse à l'arc

En 2020, 43 chasseurs ont suivi cette formation co-organisée par la FDC52 et l'ASCA.

Ce mode de chasse connaît un véritable succès depuis quelques années.

Corvidés

Depuis 2016, la Fédération organise une nouvelle formation sur la régulation des corvidés :

- la corneille noire, redoutable prédateur pour la petite faune sauvage
- le corbeau freux qui commet d'importants dégâts agricoles dans les semis.

Pas de formation en 2020.



Chiens de chasse

Acquérir un chien, l'élever, le soigner, l'utiliser dans le cadre réglementaire, bien des questions se posent aux chasseurs.

La FDC 52 a souhaité pouvoir apporter des réponses lors d'une formation spécifique d'une demi-journée. Elle s'est entourée pour cela d'intervenants de qualité, un comportementaliste canin et un vétérinaire qui ont traité chacun de leur domaine.

Pas de formation en 2020.

Cerfs

Les erreurs de tir en battue sur cerf restent encore trop élevées. C'est le constat implacable fait lors d'une réunion de réflexion sur la gestion de cette espèce à laquelle ont participé les élus de la FDC 52.

Ce constat interroge d'autant plus que dans la plupart des cas, ces erreurs sont manifestement flagrantes et donc difficilement explicables. Pour tenter d'en limiter l'ampleur, une nouvelle formation est proposée aux chasseurs les moins aguerris. Elle est destinée à transmettre les clés d'identification afin d'aider les chasseurs à améliorer leur jugement et à cultiver la prudence.

Pas de formation en 2020.

1. La continuité des actions du Projet Associatif

La Fédération poursuit dans sa volonté de mettre en œuvre des actions bénéfiques et utiles aux chasseurs.

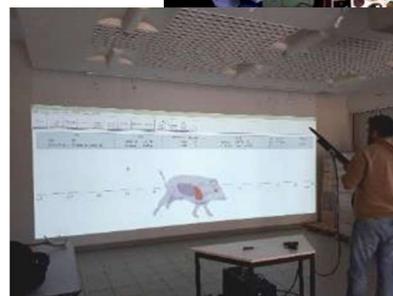
Un vrai service aux chasseurs !

Un CINEMATIR : outils ludique et pratique pour s'entraîner et avoir les bons gestes (sécurité)

Nouvelle technologie et design pour cet outil moderne, ludique et formateur.

Un écran de 5 m vous plonge dans une action de chasse, votre arme peut être équipée d'une caméra et d'un détecteur de détente afin de reproduire un tir réel.

Vous pouvez ainsi analyser votre tir mais également votre geste afin de l'améliorer.



L'achat d'une fréquence radio pour l'utilisation des talkie-walkie est primordiale aujourd'hui.

De plus en plus de chasseurs utilisent ce matériel pour une meilleure organisation de la chasse et un plus en terme de sécurité. Toutefois l'utilisation des fréquence radio est soumis à une réglementation afin de ne pas perturber les fréquences d'urgence. Il faut effet avoir une autorisation et utiliser une fréquence bien particulière. C'est pourquoi la Fédération a décidé d'obtenir une fréquence commune aux Fédérations voisines : MHz 157.487500

Une assurance chiens à prix attractif

Assurance pour les chiens, depuis 2016 nouvelles garanties négociées et des tarifs en baisse !



Pack réservé aux chasseurs ayant validé leur permis de chasser à la Fédération des Chasseurs de Haute-Marne (Forfait annuel soins vétérinaires 450 € par an et par chien, Franchise 25 € par évènement et Jusqu'à 4 chiens assurés en période d'ouverture de la chasse)

Les partenariats commerciaux



9 Partenaires commerciaux :

- Equipements du chasseur, protections auditives, produits canins, ostéopathie canine, armoire forte, aménagements du territoire et miradors.

La e-validation

Le système d'e-validation permet au chasseur d'imprimer sa validation chez lui et donc de prendre au dernier moment la décision d'aller chasser.

Une image de la chasse plus complète et positive !

Le Club Nature de Montigny-Le-Roi n'a pas pu réaliser ses activités une partie de l'année pour cause de COVID

Le Club Nature de Montigny-Le-Roi a pour but d'accueillir 16 jeunes enfants, dans des aventures au milieu de la nature, pour leur transmettre des connaissances. A chaque période de vacances scolaires le Club organise une activité sur un thème en lien avec la nature.

Par exemple, les enfants ont planté une haie de 300 mètres chez un agriculteur volontaire à Is-en-Bassigny.

Ce club doit permettre à terme de donner envie aux enfants de pratiquer ensuite des loisirs de nature quels qu'ils soient (la chasse, la pêche, la cueillette, la marche, etc...).



Exposition des trophées, marché du terroir et Rallye Nature à Auberive annulée en 2020

Ouvert à toutes et à tous cette manifestation fin mars permet de découvrir les actions de la Fédération des chasseurs tout en profitant d'un marché artisanal.

Depuis 5 ans, lors de l'exposition des trophées, un Rallye Nature est mis en place pour les enfants de 7 à 11 ans le samedi après-midi. Le but est de leur apporter des connaissances sur la nature en général, tout en ayant une approche très ludique et amusante.

Le Rallye est un parcours d'environ 4 km, sur lequel les enfants rencontrent des intervenants professionnels qui leur proposent des animations.

En 2019 plus de 130 enfants ont participé au Rallye Nature.

Salon de la chasse à Chateauvillain annulé

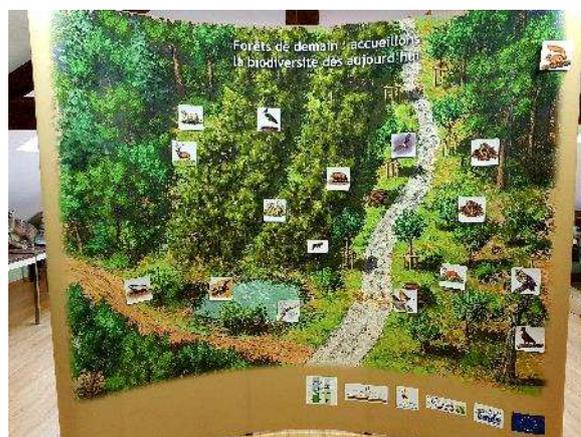
Cette année la Fédération des Chasseurs de Haute-Marne proposait le thème des cervidés.

Une animation pour les enfants permettait de reconnaître et connaître les différents cervidés du monde. Plus de 150 enfants sont venus sur le stand.



Les animations scolaires

Un technicien intervient sur demande des écoles pour faire des présentations et des animations sur la connaissance de la nature, de la forêt, les cycles de vie ou encore les régimes alimentaires.



Défense de la chasse et des chasseurs

Maintien des actions sur la sécurité et le partage du territoire avec le maintien des formations sécurité et la volonté de renouveler les outils de communication liés à la sécurité avec 2 nouvelles affiches.

La défense des intérêts des chasseurs face aux gestionnaires forestiers

Dans les différentes instances comme la CDCFS ou encore au niveau régional au sein du Comité Paritaire Forêt Bois.

Le Parc National de Forêts

Le travail mené depuis près de 10 ans arrive à sa fin puisque que le Parc National est créé et l'arrêté du 10 juillet 2020 en fixe les limites.

Les Fédérations des Chasseurs sont restées sur le principe suivant :

Au bout de 9 ans de travail et de multiples réunions, vos Fédérations des Chasseurs ont défendu vos intérêts ET OBTENU en coeur de Parc :

Nous avons sauvé nos pratiques et nos gibiers :



HORS FORÊT OU SUR PLANS ET COURS D'EAU

la chasse des espèces suivantes :

cerf élaphe, du cerf Sika, du sanglier, du daim, du chevreuil, du blaireau, du renard, du lapin de garenne, du lièvre brun, de la bécasse des bois, de la perdrix rouge, de la perdrix grise, du faisan de colchide, de la bécassine des marais, de la bécassine sourde, du canard chipeau, du canard colvert, du canard siffleur, du foulque macroule, de l'oie cendrée, de l'oie des moissons, de l'oie rieuse, du luvier doré, de la poule d'eau, de la sarcelle d'été, de la sarcelle d'hiver, de la caille des blés, de la grive drainée, de la grive litornie, de la grive mauvis, de la grive musicienne, du merle noir, du pigeon ramier, de la tourterelle turque, du vanneau huppé.



EN FORÊT EN COEUR DE PARC

➤ la chasse du **cerf élaphe, cerf sika, chevreuil, sanglier, daim et bécasse**

➤ **battue, approche, devant soi, avec des chiens, la chasse à courre, à cor et à cri**

➤ une dérogation pour les boqueteaux de moins de 50 ha entourée de plaine et une tolérance dans les 50 m de bordure est validée afin de pouvoir chasser les mêmes espèces que celles autorisées en cœur hors forêt.

Mais aussi :

- l'agrainage dissuasif selon la rédaction de nos SDGC,
- le maintien des dispositifs de prévention (clôtures),
- la recherche au sang, la reprise des chiens.

